

# **POUR L'ACQUISITION DE TOURELLES D'EXTRACTION AVEC ACCESSOIRES A L'HOTEL SAWA – DOUALA**

## **1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du programme d'investissement de la Société Hôtelière du Littoral (SOHLI), le Directeur Général de l'Hôtel SAWA, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour **l'acquisition de tourelles d'extraction avec accessoires à l'Hôtel SAWA – Douala.**

## **2. Consistance des prestations**

La livraison, objet du présent Appel d'Offres, consiste en **l'acquisition de tourelles d'extraction avec accessoires à l'Hôtel SAWA – Douala.**

## **3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel des carreaux à l'issue des études préalables est de **vingt-quatre millions (24 000 000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.**

## **4. Participation et origine**

La participation à la présente Consultation est ouverte à tout Fournisseur de droit camerounais, qui a souscrit aux déclarations, s'est acquitté des droits et taxes, impôts, cotisations et redevances prévus par les lois et règlements en vigueur.

## **5. Financement**

Les tourelles avec accessoires objets de la présente Consultation seront financés par le Budget d'Investissement de la Société Hôtelière du Littoral (SOHLI), Exercice 2023.

Par Résolution N°179/CA/SOHLI/2022 du 21 décembre 2022, le Conseil d'Administration de la SOHLI a adopté le budget de

l'exercice 2023 qui prévoit, entre autres le numéro et intitulé de la ligne 2381000DT012 AG – Approvisionnements Généraux (AG) pour l'acquisition de tourelles d'extraction.

#### **6.Consultation du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de l'Hôtel SAWA, 488, Rue de Verdun, Bonanjo, BP. 2 345 Douala, Tél. 233 50 14 00, dès publication du présent Avis.

#### **7.Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres devra être retiré aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de l'Hôtel SAWA, 488, Rue de Verdun, Bonanjo, BP. 2 345 Douala, Tél. 233 50 14 00, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) Francs CFA** payée auprès des Agences BICEC, SCB Cameroun et Banque Atlantique dans le Compte d'Affectation Spéciale ARMP (CAS ARMP).

#### **8.Remises des offres**

Les offres rédigées en langue française ou anglaise en **sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (6) copies marqués comme tels**, seront déposés au Secrétariat du Directeur Général de l'Hôtel SAWA, 488. Rue de Verdun Bonanjo, BP. 2 345 Douala, Tél. 233 50 14 00, au plus tard le **16/10/2023 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

#### **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N°001/AONO/SOHLI/CIPM/2023 DU 02/10/2023**

**POUR L'ACQUISITION DE TOURELLES D'EXTRACTION AVEC ACCESSOIRES A L'HOTEL SAWA – DOUALA**

**Financement : Budget SOHLI 2023, Imputation : 2381000DT012 AG**

**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

#### **9.Delai de Livraison**

Le délai de livraison prévu ne doit pas excéder **soixante (60) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de

Service de livrer les équipements.

### **10.Recevabilité des Offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de **quatre cent quatre-vingt-mille (480 000) Francs CFA**, ayant un délai de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres et délivrée par une institution bancaire de 1<sup>er</sup> ordre agréée par le Ministère des Finances.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (3) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de la caution de soumission.

### **11.Ouverture des Plis**

L'ouverture des offres se fera en un (1) temps.

Elle se tiendra le **16/10/2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Société Hôtelière du Littoral (SOHLI) dans l'une des salles de l'Hôtel SAWA à Douala.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

**Les offres sont reçues par le Maître d'Ouvrage sont transmises à la Commission Interne de Passation des Marchés pour dépouillement, vérification de la conformité des spécifications techniques et comparaison.**

### **12.Critères d'évaluation**

### **Critères éliminatoires**

- Pièces administratives incomplètes ou non conformes. Le soumissionnaire dispose d'un délai de quarante-huit (48) heures pour produire la pièce manquante ou remplacer la pièce non conforme ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée :
- Non-conformité aux spécifications techniques des équipements ;
- Non-respect de plus d'un critère essentiel (4 / 5 OUI) ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Absence du bordereau des prix unitaires (BPU) ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois (3) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par l'ARMP et/ou le MINMAP ;
- Absence de prospectus couleur accompagné des fiches techniques du fabricant dans le dossier original.

### **Critères essentiels de qualification**

Les critères essentiels d'évaluation des offres seront les suivants :

- Chiffre d'affaires OUI/NON
- Disponibilité de l'équipement et des pièces de rechange OUI/NON
- Références professionnelles OUI/NON
- Preuve d'acceptation des conditions du Marché (Spécifications techniques et CCAP° OUI/NON
- Accès à une ligne de crédit ou autre ressource financière OUI/NON

### **13. Attribution**

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon

satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante.

#### **14. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### **15. Renseignements Complémentaires**

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de l'hôtel SAWA, 488, Rue de Verdun, Bonanjo, BP. 2 345 Douala, Tél. 233 50 14 00, E-mail : [cipm-sohli@hotelsawa.com](mailto:cipm-sohli@hotelsawa.com), [reservation@htrelsawa.com](mailto:reservation@htrelsawa.com).

DOUALA Le 02-10-2023  
Le DIRECTEUR GÉNÉRAL  
MOIFO Pierre